

Rédaction : 6 Eplanade de France, CS16438, 42964 Saint-Etienne Cedex 9 - 04 77 91 47 47 - Fax : 04 77 91 48 99 - lprchefinfo42@leprogres.fr

# Albert-Louis Bernard, « Juste parmi les nations » 42 ans après sa mort

**Saint-Médard-en-Forez.** Annie Karo, déléguée du comité français pour Yad Vashem, et Michel Harel, ministre aux Affaires administratives auprès de l'Ambassade d'Israël, décorent ce matin, à titre posthume, celui qui, en 1942, a caché deux juifs en Haute-Loire.

L'évocation de la Shoah, de l'Holocauste ou du génocide juif ne serait complète sans l'histoire de ceux et celles qui, souvent au péril de leur vie, ont œuvré pour sauver des juifs persécutés. Leur d'espoir dans la sombre histoire de la Seconde Guerre mondiale, leurs actions devaient être reconnues afin de témoigner, aussi, de comportements redonnant confiance en l'espèce humaine.

Une reconnaissance qui se traduit ce matin par une cérémonie à la mairie de Saint-Médard-en-Forez, à 11 h 30, durant laquelle Albert-Louis Bernard va recevoir, à titre posthume, la médaille des Justes.

Né le 26 juillet 1916 à Senlis, Albert-Louis a épousé Janine Garnier en 1942 au Puy-en-Velay. Et c'est dans cette ville de Haute-Loire qu'Alfred Feldman et Jacques Blum, deux juifs, ont rencontré le chef Bernard, comme ils l'appelaient.

Albert-Louis avait alors 25 ans et cachera ses deux personnes à l'hôtel du Chapon Rouge, situé près de la gare dont le patron est un ami sûr, alors que l'hôtel est occupé par les Allemands.

Représenté par ses enfants, Jean-Louis, Françoise, Jacques, Michel, Elisabeth et Philippe, Annie Karo déléguée du comité français pour Yad Vashem, et Michel



« Albert-Louis Bernard fait partie des 3 661 Justes parmi les nations de France reconnus jusqu'à présent. Photo DR »

Harel ministre aux Affaires administratives près de l'Ambassade d'Israël, remettront la médaille des Justes à Albert-Louis Bernard, décédé le 16 janvier 1970. Une médaille sur laquelle est gravée cette phrase du Talmud : « Quiconque sauve une vie, sauve l'univers tout entier ». Il s'agit là de la plus haute distinction civile de l'État d'Israël. ■